



Nombre de conseillers

• En exercice	7
• Présents	7
• Votants	7
• Absents	0
• Exclus	0



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Date de convocation : lundi 30 mars 2026

Date d'affichage : lundi 27 avril 2026

Le onze avril deux mil vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Christelle PETITJEAN, Marie Claude PETITJEAN et Marie-Line TRONCHE.
Messieurs Denis DAUTREY, Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY.

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime ZIELONY.

Délibération N°24/2026 FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant que la commune de Montmotier compte 35 habitants,

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, de former les groupes de travail suivants appelées commissions communales et précise que Monsieur le Maire siège de droit dans chacune d'entre elles :

Commission colis des anciens : Maxime ZIELONY, Christelle PETITJEAN

Commission animation : tous les membres du conseil municipal

Commission fleurissement : Marie Claude PETITJEAN, Marie-Line TRONCHE

Commission illumination : tous les membres du conseil municipal

Commission urbanisme : tous les membres du conseil municipal



Jean-Pierre POIROT
2026.04.27 17:30:43 +0200
Ref:10904628-16440346-1-D
Signature numérique
le Maire